



SDH-INDUSTRY-31-PREFA

Notice d'utilisation

DE – ACHTUNG: Die Verwendung des INNOTECH-Produkts ist erst zulässig, nachdem die Gebrauchsanleitung in der jeweiligen Landessprache vollständig gelesen und verstanden wurde.

EN – ATTENTION: Use of the INNOTECH product is only permitted after the instruction manual has been read and fully understood in the respective language.

IT – ATTENZIONE: L'utilizzo del prodotto INNOTECH è permesso solo previa lettura e comprensione dell'intero manuale di istruzioni nella lingua del relativo paese di utilizzo.

FR – ATTENTION : L'utilisation du produit INNOTECH n'est autorisée qu'après avoir entièrement lu et compris la notice d'utilisation dans la langue du pays concerné.

NL – ATTENTIE: Dit INNOTECH-product mag pas gebruikt worden nadat u de gebruikershandleiding in de taal van het betreffende land gelezen en begrepen hebt.

ES – ATENCIÓN: Se autorizará el uso de los productos INNOTECH una vez que se hayan leído y entendido las instrucciones de uso en el idioma del país.

PT – ATENÇÃO: O uso do produto INNOTECH apenas é permitido depois de ter lido e compreendido na totalidade as instruções de uso na respetiva língua nacional.

DK – GIV AGT: Du må først bruge et produkt fra INNOTECH, efter du har læst og forstår brugsvejledningen i fuldt omfang i dit lands sprog.

SE – O B S : Denna INNOTECH-produkt får inte användas förrän bruksanvisningen på respektive lands språk har lästs igenom och förstås.

CZ – POZOR: Práce s výrobkem INNOTECH je povolena teprve po kompletním přečtení a porozumení návodu k použití v jazyku daného státu.

PL – UWAGA: Produkty firmy INNOTECH mogą być używane dopiero po dokładnym zapoznaniu się z całą instrukcją obsługi w ojczystym języku.

SL – POZOR: Uporaba izdelka INNOTECH je dovoljena šele po tem, ko ste navodila prebrali v celoti v ustreznem jeziku svoje dežele in jih tudi razumeli.

SK – POZOR: Produkt INNOTECH môžete používať až po prečítaní a porozumení celého návodu na použitie pre príslušnú krajinu.

HU – FIGYELEM: Az INNOTECH termékek használatá csak azt követően engedélyezett, hogy saját nyelvén elolvasta és megértette a teljes használati utasítást.

TR – DİKKAT: INNOTECH ürününün kullanımına ancak ilgili ülkenin dilinde sunulmuş olan kullanım kılavuzunun tamamen okunmasından ve anlaşılmasından sonra izin verilir.

ZH – 注意: 只有在仔细阅读并完全理解了当地语言的使用说明后, 才能使用 INNOTECH 公司的产品。

RU – ВНИМАНИЕ: Применение изделий INNOTECH допускается только после полного прочтения и понимания инструкции по эксплуатации на соответствующем языке.

HR – PAŽNJA: Uporaba Innotech proizvoda dozvoljena je isključivo nakon što se pročita i razumiju kompletne Upute za uporabu na vlastitom jeziku.

NO – OBS: Bruken av Innotech-produktet er først tillatt etter at bruksanvisningen i det aktuelle landsspråket er blitt lest og forstått fullstendig.

EE – TÄHELEPANU: INNOTECH-toote kasutamine on lubatud alles siis, kui vastavas riigikeeles kasutusjuhend on täielikult läbi loetud ja sellest on aru saadud.

LV – UZMANĪBU: INNOTECH izstrādājumu drīkst lietot tikai pēc tam, kad ir pilnībā izlasīta un saprasta lietošanas instrukcija attiecīgajā valsts valodā.

LT – DĖMESIO: Šį INNOTECH gaminių leidžiama naudoti tik atitinkama šalies kalba perskačius ir supratęs visą jų naudojimo instrukciją.

© INNOTECH Arbeitsschutz GmbH. Sous réserve d'erreurs, de fautes d'impression et de modifications techniques !
© INNOTECH Arbeitsschutz GmbH. Erreurs et fautes d'impressions acceptées. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques !

DE
EN
IT
FR
NL
ES
PT
DK
SE
CZ
PL
SL
SK
HU
TR
ZH
RU
HR
NO
EE
LV
LT

[2]	DESCRIPTION DES SYMBOLES	3
[3]	CONSIGNES DE SÉCURITÉ	4
[4]	COMPOSANTS / MATÉRIAUX	6
[5]	QUALIFICATION / HOMOLOGATION DU PRODUIT	7
[6]	CONTRÔLE	8
[7]	GARANTIE	9
[8]	SYMBOLES ET MARQUAGES	9
[9]	DIMENSIONS	10
[10]	CONSIGNE DE MONTAGE	10
[11]	SUPPORT DE MONTAGE	11
[12]	OUTILS DE MONTAGE	12
[13]	MONTAGE	12
[14]	EXEMPLES D'UTILISATION	15
[15]	DIRECTIONS DES SOLLICITATIONS	16
[16]	ÉLIMINATION	16
[17]	PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION	17
[18]	REMARQUE SYSTÈME DE SÉCURITÉ	19
[19]	PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE	20
[20]	DÉVELOPPEMENT ET DISTRIBUTION	22

Avertissement / Consigne de danger

Symbolise un danger **IMMINENT** qui peut entraîner des blessures graves ou la mort.



Symbolise une situation **POTENTIELLEMENT** dangereuse qui peut entraîner des blessures graves ou la mort.



Symbolise une situation **POTENTIELLEMENT** dangereuse qui peut entraîner des blessures mineures et des dégâts matériels.



Porter des gants de protection !



Porter des lunettes de protection !

**Informations supplémentaires / Remarque**

correct



incorrect



Respecter les indications du fabricant / les différentes notices d'utilisation.

Il faut respecter les consignes de sécurité suivantes et se conformer à l'état actuel de la technique.

3.1 GÉNÉRALITÉS

- Le système de sécurité ne doit être monté que par des personnes appropriées, expertes / expérimentées et connaissant bien le système, dans le respect de l'état actuel de la technique.
- L'équipement de protection doit uniquement être utilisé par des personnes :
 - formées sur les « équipements de protection individuelle » (EPI) ;
 - saines de corps et d'esprit. Toute restriction médicale (problèmes cardiaques ou circulatoires, prise de médicaments, consommation d'alcool, etc.), sont susceptibles de porter préjudice à la sécurité de l'utilisateur.
 - connaissant les règles de sécurité en vigueur sur le site.
- Lors du montage et de l'utilisation du système de sécurité, il faut respecter les prescriptions relatives à la prévention des accidents applicables (par exemple relatives aux travaux sur toiture).
- Comprendre et accepter les possibilités, les restrictions et les risques associés à l'utilisation d'un équipement de protection.
- Un plan de prévention des risques doit prévoir les mesures de secours pour tous les cas d'urgence possibles.
- Avant de commencer les travaux, prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'aucun objet ne risque de tomber depuis l'endroit où sont effectués les travaux. Respecter un périmètre de protection sous la zone où s'effectuent les travaux (trottoirs, etc.).
- Le point d'ancrage doit être prévu, monté et utilisé de telle manière que, lors d'une utilisation appropriée de l'équipement de protection individuelle (EPI), aucune chute au-delà du bord du toit n'est possible. (voir les documents de préparation d'installation sur www.innotech.at)
- Il faut préalablement déterminer au moyen de plans (par exemple par une esquisse du toit en vue zénithale) les positions de pose des points d'ancrage permettant d'accéder au système de sécurité de toiture.
- Si, après la mise en service du système de protection, des travaux de transformation doivent être effectués à proximité du système de sécurité, il faut s'assurer que les travaux ne changent rien à la sécurité du système déjà installé ! En cas de doute, il faut faire appel à un ingénieur B.T.P. ou entrer en contact avec le fabricant.
- En cas de sollicitation du système de sécurité provoquée par une chute, il ne faut plus utiliser les éléments constituant ce système mais le faire vérifier par du personnel spécialisé (contrôle séparé de chaque type d'élément, fixation sur le support, etc.).
- Toute modification sur le système de sécurité est interdite.
- Dans le cas de toits inclinés, il faut éviter les glissements de neige ou de glace au moyen de dispositifs de retenue appropriés.

- Dans le cas où la responsabilité du système de sécurité est confiée à un mandataire externe, ce dernier doit confirmer par écrit avoir compris cette notice d'utilisation.
- Si cet équipement est vendu dans un autre pays, la notice d'utilisation doit être fournie dans la langue nationale correspondante !
- Les dispositions en vigueur en termes de dispositif anti-foudre dans le pays de montage doivent être respectées.

3.2 POUR LES MONTEURS : POUR UN MONTAGE EN TOUTE SÉCURITÉ

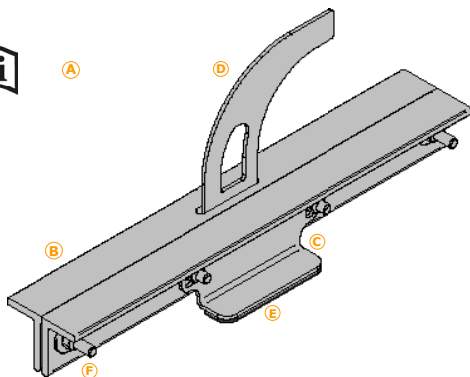
- Toutes les vis en acier inoxydable doivent être lubrifiées avec un lubrifiant approprié avant d'être posées (fourni : Weicon AntiSeize ASW 10000 ou produit similaire).
- L'acier inoxydable ne doit pas entrer en contact avec de la poussière de meulage ni avec des outils en acier, ceci pouvant entraîner une corrosion ultérieure.
- La fixation appropriée du système de sécurité sur un ouvrage doit être documentée dans un protocole de chevillage et dans un dossier photographique illustrant chaque cas de montage.
- Les monteurs doivent s'assurer que le support convient à la fixation des crochets de sécurité pour toiture. En cas de doute, il faut faire appel à un ingénieur B.T.P.
- L'étanchéité d'une toiture doit être effectuée dans les règles de l'art conformément aux directives en vigueur.



Si certains doutes ou incertitudes subsistent lors du montage, il convient de contacter immédiatement le fabricant.

3.3 POUR LES UTILISATEURS : POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ

- Le tirant d'air nécessaire se calcule de la façon suivante : déformation du crochet de sécurité pour toiture en cas de sollicitation + indications du fabricant de l'équipement de protection individuelle utilisé avec élongation du câble + taille de la personne + distance de sécurité de 1 mètre.
- Il faut veiller à une utilisation conforme de chaque composant, y compris de « l'équipement de protection individuelle », sinon le fonctionnement sûr du système de sécurité n'est PAS garanti.
- La fixation au système de sécurité s'effectue toujours au moyen d'un mousqueton traversant un œillet et doit être reliée à un équipement de protection individuelle selon les normes EN 361 (harnais) et EN 363 (système compensateur).
- **ATTENTION !** Lors d'une utilisation horizontale, veiller à n'utiliser que des longes de connexion prévues pour ce type d'usage et homologuées pour le bord du toit en question (bords tranchants, tôle à structure trapézoïdale, poutres métalliques, en béton, etc.).
- Les systèmes de sécurité ne doivent PLUS être utilisés si les forces de vent dépassent les conditions usuelles d'utilisation.
- Les enfants et les femmes enceintes ne doivent PAS utiliser le système de sécurité.



A) Notice d'utilisation

B) Listeaux de serrage : aluminium 6060

C) Tôle d'appui : acier inox AISI 304

D) Crochet de sécurité pour toiture : acier inox AISI 304

E) Support caoutchouc : EPDM

F) Vis / Écrous de fixation : acier inox AISI 304

INNOTECH « SHP-INDUSTRY-31 » a été

- conçu pour l'**accrochage** d'une **échelle de couvreur** sur toit en pente et
- comme **point d'ancrage** pour la sécurité de **2 personnes** (dont 1 personne pour les premiers secours), et est adapté pour les systèmes de protection anti-chute suivants, conformément à la norme EN 363:2008:
 - Systèmes de retenue
 - Systèmes de positionnement sur le lieu de travail
 - Systèmes d'arrêt de chute
 - Systèmes de sauvetage



DANGER DE MORT en cas d'utilisation inappropriée.

- Utiliser UNIQUEMENT des systèmes de sécurité INNOTECH pour assurer la sécurité des personnes.
- NE JAMAIS ACCROCHER des charges à des systèmes de sécurité INNOTECH qui n'ont PAS été homologuées dans cette notice d'utilisation.



Respecter les indications du fabricant de l'équipement de protection individuelle utilisé.

INNOTECH « SHP-INDUSTRY-31 » a été contrôlé selon la norme **EN 517:2006 TYPE B** dans toutes les directions de sollicitation (y compris en direction X et en direction Y = sens du faîte).

Instance de notification chargée de l'**examen de type** :
DEKRA EXAM GmbH, Dinnendahlstrasse 9, D-44809 Bochum

6.1 CONTRÔLER AVANT CHAQUE UTILISATION

Vérifier l'absence de défauts manifestes sur les systèmes de sécurité INNOTECH par un contrôle visuel avant chaque utilisation.



DANGER DE MORT en présence de détériorations sur les potelets standards INNOTECH.

- Le système de sécurité INNOTECH/PREFA doit être en parfait état.
- Ne PAS utiliser un système de sécurité INNOTECH/PREFA si :
 - des dommages ou l'usure des composants sont détectés,
 - d'autres défauts ont été constatés (raccords à vis desserrés, déformations, corrosion, usure, etc.),
 - l'équipement a été soumis à une sollicitation en raison d'une chute (exception : premiers secours).
 - l'identification du produit est illisible.

S'assurer à l'aide du procès-verbal de réception et de contrôle de la parfaite fiabilité du système de sécurité.



En cas de doutes concernant la sécurité de fonctionnement du système de sécurité, ne PLUS l'utiliser et le faire vérifier par une personne qualifiée / compétente (documentation écrite). Le cas échéant, remplacer le produit.

6.2 CONTRÔLE ANNUEL

Soumettre les systèmes de sécurité INNOTECH/PREFA au moins une fois par an à un contrôle par une personne qualifiée / compétente ayant une parfaite connaissance du système de sécurité. La sécurité de l'utilisateur dépend de l'efficacité et de la résistance de l'équipement.

La fréquence des vérifications dépend de l'intensité et de l'environnement d'utilisation (par ex. dans une atmosphère corrosive, etc.).

Documenter la vérification par personne qualifiée / compétente dans le procès-verbal de contrôle de la notice d'utilisation et le conserver avec cette même notice.



Consulter les intervalles de contrôle indiqués sur le procès-verbal de contrôle.

Une garantie pour vice de fabrication de 2 ans est accordée sur toutes les pièces de construction (dans des conditions normales d'utilisation). Cette durée diminue en cas d'utilisation dans une atmosphère corrosive. En cas de sollicitation (chute, poids de la neige, etc.), le droit de garantie sur toutes les pièces de construction ayant été conçues pour absorber l'énergie oui qui se déforment, s'annule.



Pour le montage du système et les composants conçus et installés par des sociétés de montage compétentes / qualifiées et relevant de leur responsabilité exclusive, INNOTECH/PREFA ne pourra nullement être tenu responsable ni accorder de garantie en cas d'un montage non conforme.

A) Nom ou logo du fabricant / distributeur :

INNOTECH/PREFA

B) Désignation de type :

SDH-INDUSTRY-31-PREFA

C) Symbole renvoyant à la notice d'utilisation :



D) Nombre maximum de personnes pouvant être connectées au système :

2 (sans compter 1 personne pour les premiers secours)

E) Année de construction et numéro de série du fabricant :

JJJJ-...-

F) Numéro de la norme applicable :

EN 517:2006 TYPE B

G) Marquage de conformité CE :

CE16 / 0158

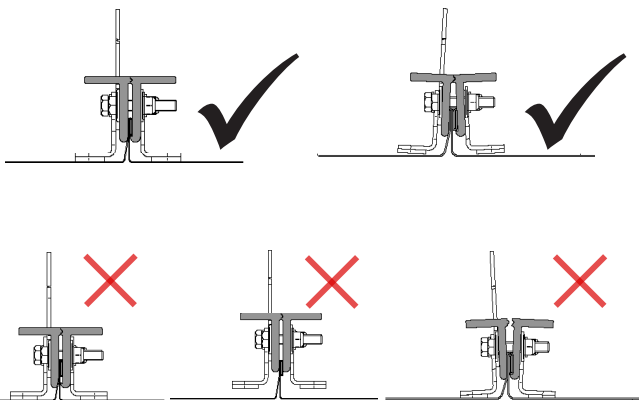
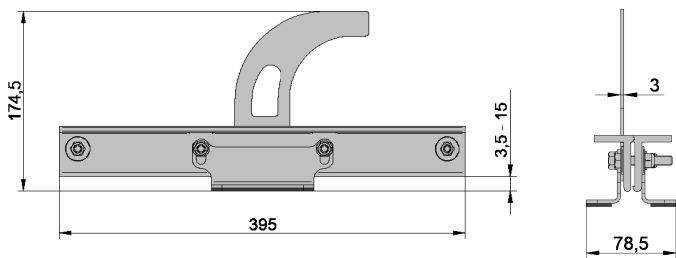


Déclaration de performance (DoP), N° :

LE-006

Téléchargement : www.prefa.com/dop

[mm]



Les conditions préalables à respecter pour un montage compétent / correct sont les suivantes : un double toit en tôles pliées posé suivant les normes / règles techniques en vigueur et une sous-structure porteuse statiquement.

- **Aluminium**

- Prefalz 500 - 650 mm, $\geq 0,7$ mm
- Falzonal 600 mm, $\geq 0,7$ mm

- **Fixation :**

- Utilisez exclusivement des pattes PREFA d'origine (pattes angulaires à agrafage, angulaires à agrafage coulissantes et coulissantes longues Prefa)
- Distance max. entre les pattes 330 mm
- Longueur d'assemblage max. 15 m (en cas d'utilisation de pattes coulissantes longues PREFA)



EN OPTION : « SDH-INDUSTRY-31-PREFA » pour toits en cuivre sur demande !

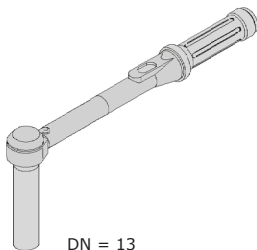
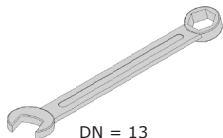


DANGER

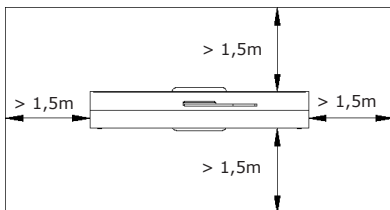
DANGER DE MORT en cas de montage sur un support de montage inapproprié.

- S'assurer que la sous-structure est porteuse statiquement. En cas de doute, faire vérifier le support de montage par un ingénieur B.T.P. ou par le fabricant.

[mm]

**DANGER DE MORT en cas de montage INCORRECT.**

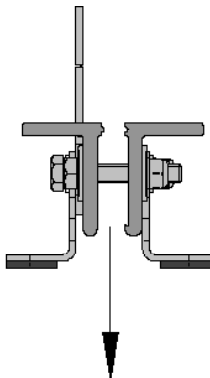
- Monter les systèmes de sécurité INNOTECH correctement conformément à la notice d'utilisation.
- Respecter les distances par rapport aux bords de 1500 mm au minimum avec l'extrémité des bandes de toit (illustration).

**BLESSURES causées par des arêtes vives des composants.**

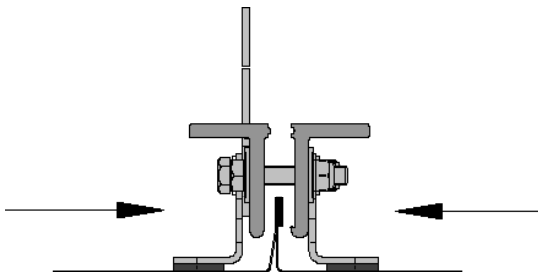
- Porter des gants de protection lors des travaux de montage.

13.1 POSITIONNEMENT SUR LE TOIT

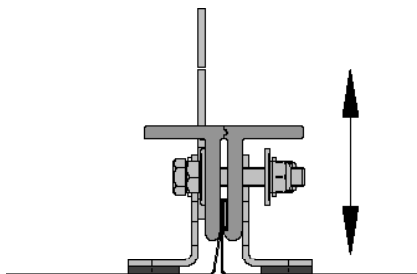
1.



2.

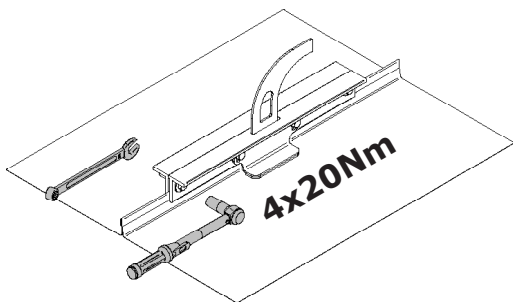


3.



13.2 FIXATION DES AGRAFES SUR LE TOIT

1.

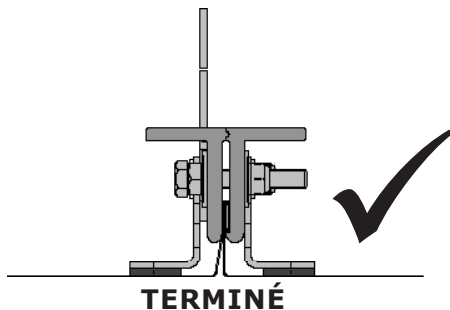


Respecter le couple !

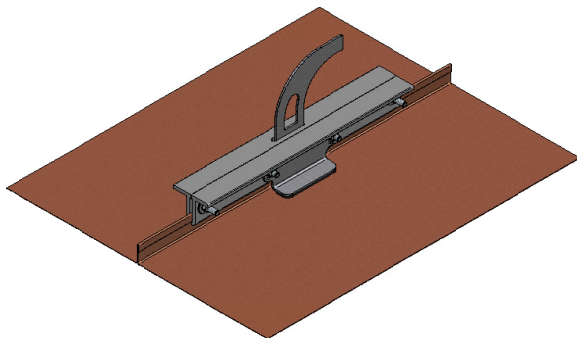
Montage de SDH-INDUSTRY-31-PREFA également possible dans le sens de pliage opposé !

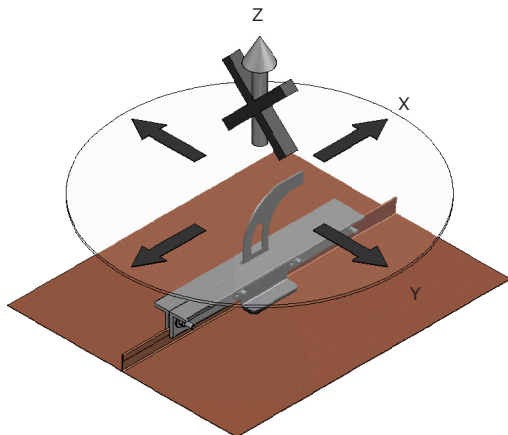
13 MONTAGE

2.



14 EXEMPLES D'UTILISATION





DANGER DE MORT en cas d'utilisation dans des directions de sollicitation NON homologuées.

- Utiliser les systèmes de sécurité INNOTECH uniquement dans les directions de sollicitation homologuées.
- Toute sollicitation de fonctionnement/d'utilisation dans le sens « Z » est interdite ! (Déviation due à d'autres éléments de construction)

Ne PAS jeter le système de sécurité avec les déchets ménagers.
Collecter les pièces usagées conformément aux dispositions nationales
et procéder à un recyclage respectueux de l'environnement.

PV DE RÉCEPTION N° _____ (PARTIE 1/2)

S D H - I N D U S T R Y - 3 1 - P R E F A

NUMÉRO D'ORDRE :

PROJET :

DONNEUR D'ORDRE : Personne chargée du dossier :

Adresse de la société :

MANDATAIRE : Personne chargée du dossier :

Adresse de la société :

MONTAGE : Personne chargée du dossier :

Adresse de la société :

PV DE RÉCEPTION N° _____ (PARTIE 2/2)

SDH - I N D U S T R Y - 3 1 - P R E F A

DOCUMENTATION DE LA FIXATION / DOCUMENTATION PHOTOS

PRODUIT : Nombre de pièces SDH-INDUSTRY-31-PREFA (désignation du modèle EAP / point de fixation / SDH)

Année de construction / numéro de série : _____

Support de montage : _____

(par ex. : Toits en tôle : constructeur du toit, profil, matériau, épaisseur de tôle, etc.)

Date :	Lieu : (par ex. : hall 7)	Couple de serrage :	Photos : (lieu d'enregistrement)
		Nm	
		Nm	

L'entreprise de montage soussignée certifie l'installation réglementaire (distance par rapport aux bords, examen du support, nettoyage conforme des perçages, respect des temps de prise et de la température de mise en œuvre, respect des directives du fabricant des chevilles, etc.).

Le donneur d'ordre réceptionne les prestations de l'entreprise. Les notices d'utilisation, les procès-verbaux de fixation, les documentations photographiques et les fiches de contrôle ont été remis au donneur d'ordre (maître d'ouvrage) et doivent être mis à la disposition de l'utilisateur. Lors de l'accès au système de sécurité, le maître d'œuvre déterminera au moyen de plans, les positions des crochets de sécurité pour toiture (par ex. croquis de la partie supérieure de la toiture).

Le monteur qualifié / compétent, ayant une parfaite connaissance du système de sécurité, certifie que les travaux de montage ont été exécutés correctement, conformément aux connaissances techniques et en tenant strictement compte des notices d'utilisation du fabricant. La fiabilité de la technique de sécurité est certifiée par la société de montage.

Matériel remis : (par ex. équipements de protection individuelle EPI, appareils antichute (HSG), armoire de rangement, etc.)

☐ Nbre pièces _____ ☐ Nbre de pièces _____ ☐ Nbre de pièces _____

Intégré dans un système parafoudre existant ? OUI NON

Remarques : _____

Nom : Donneur d'ordre Mandataire (expert, personne ayant une parfaite connaissance du système de sécurité)

Date, cachet, signature

Date, cachet, signature

**REMARQUE CONCERNANT LE SYSTÈME
DE SÉCURITÉ EXISTANT**

**Indication à apposer de façon visible par le maître d'ouvrage
devant l'accès au système !**

L'utilisation du système doit s'effectuer conformément aux techniques les plus récentes
en se référant aux indications des notices d'utilisation.

Lieu de conservation des notices de montage, des PV de contrôle, etc. :

- Plan d'ensemble avec situation du crochet de sécurité pour toiture :

Identifier les zones de moindre résistance (par ex. coupoles lumineuses et/ou verrières) !

Les valeurs limites des crochets de sécurité pour toiture sont indiquées dans les différentes notices d'utilisation et sur la plaque signalétique de votre système de sécurité.

En cas de sollicitation suite à un effondrement ou en cas de doute, ne plus faire usage du crochet de sécurité pour toiture mais le renvoyer sans retard au fabricant ou dans un atelier spécialisé pour y être inspecté et réparé.
Ceci vaut également dans le cas d'une détérioration des moyens d'ancrage.

PV DE CONTRÔLE N° _____ (PARTIE 1/2)

SDH - INDUSTRY - 31 - PREF A

NUMÉRO D'ORDRE : _____

PROJET : _____

PRODUIT : Nombre de pièces SDH-INDUSTRY-31-PREFA (désignation du modèle EAP / point de fixation / SDH)

Année de construction / numéro de série : _____

CONTRÔLE ANNUEL DU SYSTÈME EFFECTUÉ LE : _____

CONTRÔLE ANNUEL DU SYSTÈME AVANT LE : _____

DONNEUR D'ORDRE : Chargé d'affaires :

Adresse de la société : _____

MANDATAIRE : Chargé d'affaires :

Adresse de la société : _____

POINTS DE CONTRÔLE : ☒ Vérifiés et déclarés
irréprochables!DÉFAUTS CONSTATÉS :
(Description des défauts / Mesures)

DOCUMENTS :

☐ Notices d'utilisation☐ Procès-verbaux de réception / documentation de la
fixation / documentation photosEPI (Équipement de protection individuelle contre les chutes) :
Vérification selon les indications du fabricant☐ Date d'expiration☐ Vérification périodique annuelle effectuée☐ Non effectuée (pas d'autorisation)

ÉTANCHÉITE DU TOIT :

☐ aucune détérioration☐ sans corrosion☐

PV DE CONTRÔLE N° _____ (PARTIE 2/2)

SDH - INDUSTRY - 31 - PREF A

POINTS DE CONTRÔLE :

☒ Vérifiés et déclarés irréprochables

DÉFAUTS CONSTATÉS :

(Description des défauts / Mesures)

PIÈCES VISIBLES DES CROCHETS DE SÉCURITÉ POUR TOITURE :

☐ sans déformation☐ sans corrosion☐ assemblage solide☐ assemblages vissés sécurisés☐ couple de serrage des vis de fixation☐

ÉTANCHÉITE DU TOIT :

☐ aucune détérioration☐ sans corrosion☐

SYSTÈME DE LIGNE DE VIE HORIZONTALE :

Attention :

Dans le cas de systèmes de lignes de vie horizontales, le PV de contrôle de la notice ALLinONE-TYP (modèle à recopier, voir notice d'utilisation) doit être rempli !

Résultat de la réception : Le système de sécurité est conforme à la notice d'utilisation du fabricant et répond à l'état actuel de la technique. La fiabilité technique en matière de sécurité est certifiée.

Remarques : _____

Nom : _____

Donneur d'ordre

Mandataire (expert, personne ayant une parfaite connaissance du système de sécurité)

Date, cachet, signature

Date, cachet, signature

INNOTECH Arbeitsschutz GmbH, Laizing 10, 4656 Kirchham / Österreich
www.innotech.at



20.1 DISTRIBUTION

PREFA Aluminiumprodukte GmbH, Werkstraße 1, 3182 Marktl/Lilienfeld /
Österreich www.prefa.com

